



Refus versement reraite

Par Domk

Bonjour,

La caisse de retraite Agirc-Arrco refuse de donner suite à ma demande de retraite car un courrier de relance de dossier est resté sans réponse.

J'ai répondu plusieurs mois plus tard en leur adressant les documents demandés et expliquant que d'autres priorités m'avaient tenues loin de ces démarches.

Leur procédure est-elle légale ?

Peuvent-ils réellement tirer un trait sur mes droits et mes cotisations sous prétexte d'un retard de réponse ?

Cordialement,
Domk